Ferc-Sup et Sntrs CGT

Tel : 01 44 27 30 60
Email : cgtp6@courriel.upmc.fr
http://upmc.fercsup-cgt.net

Luttons contre la criminalisation de l'action militante de la CGT que veulent imposer Gouvernement et patronat

Le gouvernement et le patronat veulent liquider la CGT. Tous les prétextes sont bons pour licencier les délégués syndicaux et affaiblir le courant qui lutte résolument pour la défense des salariés. A la Sodexo, à Air France, le gouvernement a ainsi aussi autorisé le licenciement contre l'avis de l'inspection du travail de délégués CGT. Ce ne sont pas les seuls cas : à St Etienne le procureur de la République s'acharne contre trois militants CGT poursuivis pour avoir accroché une banderole sur la permanence d'un député PS, au Havre deux militants CGT dockers ont été interpellés chez eux à l'aube et transférés à Paris sous le prétexte de violence à l'égard des forces de l'ordre lors de la manifestation parisienne contre la loi Travail. Il s'agit d'un choix politique délibéré et concerté entre le pouvoir et le patronat.

Dans le 5e arrondissement de Paris, la Direction des services courriers et colis de Paris a engagé en juillet une procédure de licenciement contre Thierry Nodin, délégué CGT. Le prétexte utilisé est le vol de la sacoche des recommandés dont a été victime ce facteur ! Devant la lutte engagée contre cette décision et en l'absence d'avis favorable de l'inspection du travail, La Poste a été contrainte de retirer cette mesure mais elle a décidé de lui imposer une mise à pied sans salaire de 2 mois. En fait, Thierry est à la tête de la lutte des salariés de la Poste contre les mesures de fermeture des centres de distribution du courrier sur Paris, en particulier celui du 5ème. Sur Paris, 20 bureaux de poste ont été fermés, les queues s'allongent et bientôt nous serons contraints d'aller chercher le courrier et pourquoi pas dans un centre commercial.

Entre le capital et le travail, l'actuel premier ministre, comme son illustre prédécesseur a fait le choix de servir le capital et de faire courber l'échine à ceux qui refusent de se laisser asservir.
Face à ceux qui ont les moyens de production, qui ont la richesse qui font les lois, les salariés n'ont pas d'autres choix que la lutte collective pour ne pas être réduits à l'état d'esclaves de leurs employeurs.

Pour imposer le retrait de la mesure frappant notre facteur, la lutte continue et signons et faisons signer la pétition de soutien à Thierry le 22 septembre à la cantine.